

Les lois de la III^{ème} République

Observer et retenir

► La France républicaine

- Dans une république, le peuple élit des représentants pour le gouverner. Depuis la II^e République (1848), les députés sont élus au **suffrage universel**. Les hommes peuvent voter mais pas les femmes. Une nouvelle constitution est établie en 1875 ; elle fixe les lois de la **III^e République** et définit le rôle du gouvernement.
- Le **président de la République** est élu pour sept ans par le Parlement. Celui-ci est composé de deux assemblées : l'**Assemblée nationale** où siègent les députés et le **Sénat** où siègent les sénateurs. Ces deux assemblées votent les lois : c'est le pouvoir **législatif**. Le président de la République fait appliquer les lois : c'est le pouvoir **exécutif**.

► Des lois importantes sous la III^e République

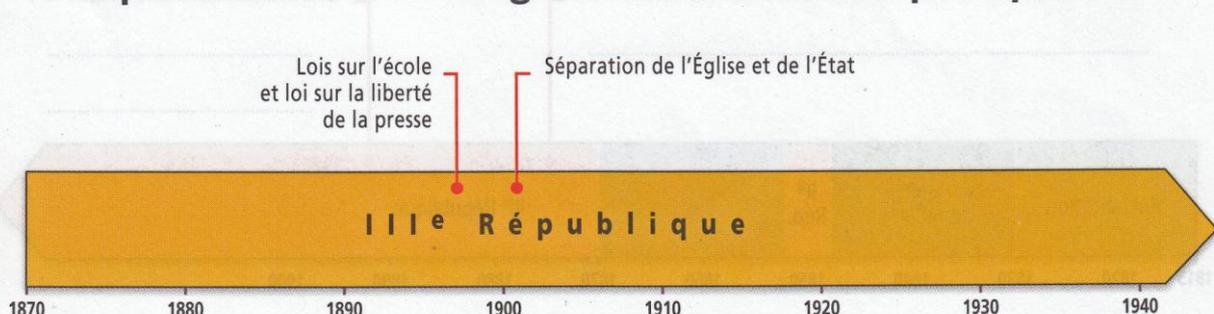
- En 1881, une loi garantit la **liberté de la presse**.
- En 1881 et 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, fait voter des lois : l'école devient **publique** (les instituteurs sont recrutés par l'État), l'enseignement est **gratuit**, l'instruction est **obligatoire** de 6 à 13 ans. Dans tous les villages, des écoles sont créées. L'enseignement est en français, les langues régionales (breton, occitan...) ne sont pas enseignées.
- En 1905, est votée une loi sur la **séparation de l'Église et de l'État**. La religion et l'État sont nettement séparés.



École de filles à la fin du XIX^e siècle

Savoir faire

► Se repérer dans la chronologie : les lois de la III^e République



S'entraîner

→ Corrigés p. XIII

1 ★ Coche la réponse qui convient.

Dans une République :

- a. le pays est dirigé par un roi.
- b. le peuple élit des représentants.

2 ★★ Écris vrai ou faux.

- a. Depuis 1848, les députés sont élus au suffrage universel.
- b. En 1848, les hommes et les femmes votent pour élire les députés.

3 ★★ Complète.

- a. L'Assemblée nationale et le Sénat votent les lois, c'est le pouvoir
- b. Le président de la République fait appliquer les lois, c'est le pouvoir
- c. Le président de la République est élu pour ans.

4 ★★★ En quelles années les lois sur l'école sont-elles votées ?

.....

5 ★★★ Quels changements ces lois vont-elles entraîner ? Écris vrai ou faux après chaque affirmation.

- a. Les enfants n'iront plus travailler avant 13 ans.
- b. Tous les enfants apprendront à lire et à compter.
- c. Tous les enfants apprendront à lire dans leur langue maternelle (breton, occitan, corse...).
.....
- d. Les parents devront payer pour envoyer leurs enfants à l'école.
- e. L'éducation religieuse sera faite par les instituteurs.
- f. À 13 ans, tous les Français parleront le français.

6 ★★★ En 1881, une loi garantit la liberté de la presse. Que signifie « liberté de la presse » ?

- a. Dans les journaux, toutes les opinions pourront être publiées.
- b. On pourra vendre les journaux dans les rues.

☛ Correction page suivante

Correction

1. Réponse b : le peuple élit des représentants.
2. a. vrai ; b. faux.
3. a. législatif ; b. exécutif ; c. sept ans.
4. 1881-1882.
5. a. vrai ; b. vrai ; c. faux ; d. faux ; e. faux ; f. vrai.
6. Réponse a.